



CC du Pays de Tarascon (Siren : 240900431)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Tarascon-sur-Ariège
Arrondissement	Foix
Département	Ariège
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/07/1994
Date d'effet	01/01/1995

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Alain DURAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	21 avenue de Sabart
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	09400 TARASCON SUR ARIEGE
Téléphone	05 34 09 86 30
Fax	05 34 09 86 31
Courriel	com.com.tarascon@wanadoo.fr
Site internet	www.cc-paysdetarascon.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	8 972
-----------------------------	-------

Densité moyenne	40,19
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 20

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
09	Alliat (210900064)	58
09	Arignac (210900155)	735
09	Arnave (210900163)	219
09	Bédeilhac-et-Aynat (210900452)	202
09	Bompas (210900585)	215
09	Capoulet-et-Junac (210900775)	190
09	Cazenave-Serres-et-Allens (210900924)	44
09	Génat (210901336)	22
09	Gourbit (210901369)	97
09	Lapège (210901526)	25
09	Mercus-Garrabet (210901880)	1 174
09	Miglos (210901922)	119
09	Niaux (210902177)	187
09	Ornolac-Ussat-les-Bains (210902219)	215
09	Quié (210902409)	293
09	Rabat-les-Trois-Seigneurs (210902417)	335
09	Saurat (210902805)	680
09	Surba (210903035)	356
09	Tarascon-sur-Ariège (210903068)	3 455
09	Ussat (210903217)	351

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement non collectif <i>Etude d'un zonage d'assainissement global sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.</i>
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. Elimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés.</i>
- Autres actions environnementales <i>Reouverture et entretien des sentiers de randonnée inscrits dans le Plan Départemental de randonnée et dans le Plan Local de Randonnée faisant l'objet d'une promotion au sein de topo guides éditées par la Communauté de Communes du Pays de Tarascon ou par tout autre structure disposant d'un mandat express de cette dernière concernant son développement touristique ou territorial. Actions d'éducation et d'information.</i>

Sanitaires et social

- Action sociale

Mise en place d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) : élaboration d'un diagnostic, définition des objectifs et des principes d'une politique du logement social, définition des actions et des moyens pour atteindre ces objectifs, mise en place de dispositifs pour permettre le suivi de la situation en matière d'habitat. Restent de la compétence des communes : la construction, la réservation et l'attribution des logements sociaux; L'ensemble de ces actions pourront faire l'objet d'une convention de mandat lorsqu'elles s'établiront au delà du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

Gestion et création de services sociaux et éducatifs d'intérêt communautaire Portage de repas à domicile Création et gestion des Centres Locaux d'Information et de Coordination Politique de développement de l'intermodalité sur le territoire de la Communauté de Communes : Création et gestion de services de transport à la demande par délégation du Conseil Général en qualité d'organisateur secondaire de transport de personnes à l'exclusion des systèmes de transports existants ou à créer de la Commune de Tarascon et des transports scolaires sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Tarascon.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Etude et gestion d'opération de Modernisation du Pôle Commercial et Artisanal (OMPCA), l'exercice de cette compétence s'analyse de la manière suivante : 1) La compétence est intercommunautaire pour la réalisation des études et pour les volets fonctionnement (animateur), suivi et évaluation de l'opération. 2) S'agissant de la définition des opérations à mettre en œuvre, les actions définies comme étant d'intérêt communautaire sont les mesures d'accompagnement et de revitalisation commerciale visées par le contrat territorial de revitalisation économique, mesure II-1-3 (commerce de tournées, remise à niveau des entreprises reprises, création de commerces ou d'activités artisanales de type multiservices répondant à une carence commerciale manifeste). En ce qui concerne les actions constituant le dispositif d'incitation à la création, à la modernisation, aux actions collectives auprès des entreprises du commerce, des services et de l'artisanat commercial (promotion et animation d'événements ponctuels ou réguliers) et aux actions concernant les projets d'aménagement urbain et d'embellissement du cadre de vie, elles resteront de compétence communale. Toutefois, dans le cadre de l'exécution pluriannuelle du contrat territorial de revitalisation économique du Pays de Foix Haute Ariège, chaque action retenue dans ce dispositif fera l'objet d'une convention de mandat établie entre la Communauté de Communes, mandataire et les communes concernées, mandantes, pour permettre la mobilisation des participations financières figurant au contrat. Le cas échéant, un protocole financier pourra être établi entre les partenaires pour en régler les modalités d'application.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

S'agissant de la réalisation de la zone d'activité prévue dans le cadre du contrat territorial de revitalisation économique du Pays de Foix Haute Ariège, dont la localisation est prévue sur les communes d'Arignac, de Surba et de Tarascon sur la base du plan annexe aux présents statuts, la Communauté de Communes exerce le droit de préemption en lieu et place des communes susvisées. Etudes, création, viabilisation, gestion et entretien des zones d'activités économiques des Bernières sur la commune d'Arignac, de Serre sur la commune de Tarascon et de Prat Long sur les communes d'Arignac, Surba et Tarascon.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Promotion de la zone géographique et réalisation d'études afin de favoriser l'implantation d'entreprises et la réhabilitation de friches industrielles en référence au contrat territorial de revitalisation économique du Pays de Foix Haute Ariège, Aides directes et indirectes aux entreprises et au maintien du tissu économique local existant, Anime et assure le développement touristique et économique local notamment par l'accompagnement des porteurs de projets publics et privés, la structuration et la gestion de dispositif en faveur du développement de la performance du tissu économique et touristique local ainsi que par des actions d'information et de formation en faveur du maintien et du développement de l'emploi, de la création d'activité et de la reconversion économique en direction des entreprises et des actifs du territoire.

Développement et aménagement social et culturel**- Activités péri-scolaires**

Gestion et animation des Centres de Loisirs Associés à l'école (CLAE) et des Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) accueillant les enfants de 3 à 16 ans sur tout le territoire de la Communauté de Communes.

Aménagement de l'espace**- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)**

Participation au schéma de cohérence territoriale et adhésion au syndicat mixte pour l'élaboration de ce SCOT

Voirie**- Création, aménagement, entretien de la voirie**

Création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire : Seront d'intérêt communautaire les voiries d'accès aux zones d'activités économiques dont la création relève de la Communauté de Communes, ? Mise en place d'une aide technique et administrative aux communes rurales par : la centralisation de l'ensemble des démarches administratives permettant une approche globale des travaux de voirie sur le territoire communautaire et ainsi permettre une rationalisation de la programmation et de l'exécution de ces derniers, l'élaboration d'un inventaire de la voirie du territoire, la simplification des procédures par la mise en place d'un unique intervenant centralisant les marchés. Ce transfert de compétence concerne les actions suivantes : Élaboration du « diagnostic voirie », Programmation pluriannuelle en ce qui concerne les travaux de petites réparations, de grosses réparations et d'aménagement de voirie, fixation d'un programme annuel, élaboration d'un avant projet, détermination d'un projet. Par convention de prestations de service la Communauté de Communes pourra assurer, pour le compte des communes, les missions suivantes : Mise en place des procédures de marché public : Elaboration du DCE (document de consultation des entreprises), lancement des procédures de publicité, lancement et suivi des travaux, réception des travaux, paiement des travaux, montage des dossiers de demande de DGE, Cette convention précisera également la nature et les caractéristiques des travaux ainsi que les modalités de reversement des sommes engagées par la Communauté de Communes pour le compte de chaque commune. Réalisation d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE) et d'un diagnostic des Etablissements Recevant du Public (ERP) sur l'ensemble du territoire de la communauté.

Développement touristique**- Tourisme**

Création et gestion d'équipements touristiques : étude, aménagement et gestion du plan d'eau d'Arignac-Bompas-Mercus.

Logement et habitat**- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)**

Opération contractualisée type OPAH, Incitations financières aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants pour la rénovation de logements en complément de l'ANAH ainsi que dans le cadre d'actions complémentaires à des opérations de type OPAH,

Autres**- NTIC (Internet, câble...)**

Gestion des actions de télédiffusion;

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Politique d'accueil des gens du voyage.

- Autres

Restauration et entretien des cours d'eau sur les territoires communaux Réseau de lecture : Emploi d'un animateur de lecture publique pour étude, analyse et développement d'un réseau de lecture publique sur le territoire intercommunal dans le cadre d'un partenariat avec le conseil général Réseau intercommunal de lecture à la demande, conformément au schéma départemental de lecture publique, convention signée avec le conseil général de l'Ariège le 27 février 2012 à Foix :

- prise en charge et gestion du personnel de bibliothèque*
- informatisation du réseau lecture*
- gestion et acquisition de collections*
- animation et communication du réseau de lecture*
- aménagement mobilier des bibliothèques (hors murs)*

Les bâtiments sont mis à disposition à titre gratuit par les communes. Ces dernières conservent la compétence en matière de construction, d'aménagement immobilier ainsi que de l'entretien des bâtiments. Action de mutualisation de moyens humain et matériel d'intérêt communautaire La communauté de communes pourra conclure des conventions de mandats avec les communes adhérents pour toute action en lien direct ou indirect avec ses compétences.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
09	SYNDICAT MIXTE SMECTOM DU PLANTAUREL (240900399)	SM fermé	126 761
09	Syndicat tourisme des vallées du Tarasconnais et du Vicdessos (250901857)	SM fermé	10 463
09	SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DES RIVIERES : Haute Ariège, Vicdessos, pays de Foix (SYMAR) (250901659)	SM fermé	38 175
09	Syndicat mixte du SCOT de la vallée de l'Ariège (200024875)	SM fermé	81 771

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)